Procès-verbal
BUREAU TERRITORIAL
22 Mars 2022 – 18h00 -VISIOCONFERENCE

Présidence : Alain DOUCET

Membres présents : Christian ABEILHE, Alain AZPIROZ, Annette BERBOUS, René BES, Daniel COLLET, Christophe GIL, Jean Yves MOURET, Marie-Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Bernard PUJOL, Ghislaine ROSSIGNOL, Max SANTA, Rolland SORMANI, Bernard VAUR.

Excusé(e)s : Alain MACCHION, Pierre CROS, Isabelle GELY, Jean Claude LEGENDRE, Antoine MARTINEZ, Alain REY.

Assistent : Pierre CIBOT, Eric DORIA, Daniel FABRE, André LAUR, Eric PLANES.

1- Point RH.

René BES et Pierre CIBOT présentent la partie RH.

Pierre CIBOT fait un état de la situation sanitaire.

Il fait part de la mise en place de l'application « Néovigie » sur les téléphones professionnels dans le cadre de la gestion des « travailleurs isolés » dans les MOT(s) de Tarbes, Perpignan et Narbonne.
Une formation sera dispensée aux collaborateurs concernés le 7 avril.

Télétravail : Les travaux menés au sein du CSE sur le télétravail ont été transmis aux élus.
Le Bureau acte à l'unanimité des membres présents le retour en présentiel de l'ensemble des salariés à compter du 4 avril 2022, en attendant la mise en place de l'accord d'entreprise.

Prime « performance » : Suite à la réunion CSE-Président du 28 janvier 2022, une étude a été menée et portée à l'attention de la Présidence, pour décision.
Les grandes lignes des critères sont déclinées par René BES.

Pierre CIBOT annonce le recrutement de Monsieur Pierre GUY au poste d'adjoint systèmes d'informations à compter le 4 avril 2022.

2- Validation du PV du 22 février 2022.

Le PV est validé à l'unanimité.

3- Effectifs.

André LAUR et Jean Yves MOURET reviennent sur les chiffres des effectifs des pratiquants et rugby loisir au 28 février 2022 (PJ n°1).
Pour les M16, on enregistre un décalage avec toutes les autres catégories avec une baisse d'effectifs de 6,20 % qui correspond à -255 licenciés.
La gratuité des licences EDR à compter du 1er avril, le Grand Chelem réalisé par le XV de France masculin et le fort développement du rugby loisir doivent nous amener à de bons résultats en fin de saison.

André LAUR dit l'importance d'anticiper des actions de développement de les mettre en place sur cette fin de saison et au début de la prochaine saison.

4- Développement.

Bernard PUJOL fait un point sur les actions de développement :

-Le 11 juin, une journée sur le rugby en milieu rural avec pratique du rugby à 5, se déroulera avec le concours des foyers ruraux et du CD 32.

Bernard PUJOL décrit l'opération « papy's & mamy's rugby », l'action pilote avec un EHPAD.
Une réunion est programmée avec la direction de l'établissement.
Il en développe les objectifs et l'importance pour les personnes en perte d'autonomie.

Alain AZPIROZ donne l'information d'un projet de rugby à 5 pour les personnes atteintes de cécité, mené par Jean POUS et Philippe LAURENT.

5- Epreuves.

Seniors **:**

Rolland SORMANI parle du document transmis par le conseil territorial des litiges sur le respect des obligations sportives des clubs de la LOR.
Un courrier sera adressé aux clubs concernés (Toulouse RC, Toulouse AC-La Fourguette, RC St Gilles)

Rolland constate un regain de cas « Covid » sur la journée de repli du 20 mars 2022 avec 7 reports de rencontres.
La Ligue Occitanie adaptera son règlement concernant les reports pour cause sanitaire aux dispositions fédérales à venir. Un avis hebdomadaire LOR sera établi.

Les informations concernant les points supplémentaires (Challenge Mozaïc, Clubs vertueux, Charte de l'arbitrage) seront transmises à tous les clubs d'Honneur, Promotion d'Honneur, 1e et 2e série dès mercredi.

Rolland SORMANI rappelle qu'à partir des ¼ de finales, c'est la commission des épreuves qui gérera la désignation des terrains neutres avec l'appui des correspondants départementaux.
Le choix des terrains pour les finales de Ligue sera géré par le COMEX.

Un point est fait sur les boucliers à réclamer aux clubs et les trophées à acheter.

La « Coupe d'Occitanie » sera mise en place sur la base du volontariat pour les clubs éliminés en phases qualificatives et en barrages. Un formulaire d'inscription sera envoyé aux clubs.

Trophée Pierre Lacans, le tirage de l'ordre des poules a été effectué. 2 poules de 3
1ère poule : 1- Haute Garonne / 2 – Tarn / 3 - Ariège
2e poule : 1- Aude / 2- Hérault / 3 – Pyrénées Orientales

Jean-Yves MOURET pose la question des clubs jouant en finale et des cartes d'accès.
Le Bureau acte la gratuité pour les détenteurs de cartes de membres du club avec timbre FFR, ainsi que pour les joueurs (sur production de la photocopie de licence).

Annette BERBOUS gérera la désignation des délégués financiers.

Féminines **:**

Dorothée PEREZ souhaite mettre en place une compétition pour les équipes éliminées de Fédérale 2.

Une Coupe d'Occitanie récompensera le club vainqueur, sur le même principe que pour les seniors masculins.

Le Bureau acte le fait de la mise en place de cette Coupe.

Jeunes **:**

Christian ABEILHE fait un point sur la compétition et les reports Covid.
Il sera fait application des dispositions fédérales concernant les reports pour cause sanitaire.
Deux journées restent à jouer (26 mars et 9 avril) ainsi qu'une journée de repli le 2 avril.

La situation au regard des clubs vertueux a été diffusée aux clubs ainsi que le calendrier de fin de saison.

Les trois journées de sélections départementales U16 et U19 ont connu un fort engouement sans aucun forfait.
Les oppositions des ½ finales qui se joueront le 16 avril sont communiquées :
U16 – Tarn / Gers
Hérault / Ariège
U19 - Pyrénées Orientales / Ariège
Aveyron Lozère / Haute Garonne
Le Bureau acte les ½ finales.
Les terrains pour les ½ finales seront désignés en « Collège des Présidents de CD » et par la Commission des épreuves, après validation du Bureau pour la finale qui aura lieu le 30 avril.

6- Questions diverses.

- André LAUR
 Une demande de modification de la programmation 2021-2022 du POS, compte tenu de la crise sanitaire et de l'impossibilité de réaliser certaines actions
 Le Bureau valide la proposition.

- Jean-Yves MOURET fait un rappel sur la validité du diplôme PSC1 à partir de la saison prochaine qui sera de 5 ans. Une information sera faite dans ce sens. Il précise que les formations PSC1 font l'objet d'une aide de la FFR.

- Le Président DOUCET fait part de la nomination de Ghislaine ROSSIGNOL à la Commission Nationale de la Territorialité.
 Elle participera à la réunion sur la territorialité les 28 et 29 mars à Valence.

- Des échanges avec la Ligue Corse seront mis en place dans de nombreux domaines. Le Bureau acte le principe.

- Le Président DOUCET souhaite une forte participation des clubs de la LOR au Congrès de Marseille le 1er et le 2 juillet 2022.

- Une réunion FFR / Ligue sur la réforme des compétitions 2022-2023 se tiendra à la LOR le 12 avril.

- Le Président DOUCET remercie toutes les personnes qui se sont impliquées sur le stand de la Foire du Printemps de Montpellier et plus particulièrement Claude SOUTADE.

- Une réunion des SG de Ligue se déroulera les 1ers et 2 avril avec la présence de Christian DULLIN à Toulouse (LOR).

La séance est levée à 20h45

Le Secrétaire Général
Jean-Yves MOURET

PJ :
N°1-Effectifs